

## **Raisonnements socio-économiques sous-jacents au développement des indications géographiques :**

### **Combiner les dimensions économiques et de bien public pour contribuer au développement durable des territoires**

#### **1- introduction**

L'indication géographique n'est pas juste l'identifiant d'une *qualité, réputation ou caractéristique d'un produit*, c'est tout un système de production ancré dans un territoire et lié à ses acteurs locaux qui est en jeu. Et c'est ce qui fait de l'IG, ou plutôt de la « démarche IG », un outil pour le développement local et durable. Et qui, en plus de sa dimension « propriété intellectuelle », fournit de nombreux autres moteurs pour le développement socio-économique.

Pour illustrer ce propos, il est bon de revenir d'abord sur la signification du « lien à l'origine », d'un point de vue conceptuel, et en s'appuyant sur des exemples tirés des activités d'appui de la FAO en Amérique Latine (études de cas et projet régional en Argentine, Brésil, Chili, Pérou et Costa Rica).

Ensuite, dans cette perspective de développement local durable, il importe de bien identifier et de prendre en compte les facteurs-clefs de réussite relatifs aux conditions locales et aux modalités de développement. En effet, comme tout outil, la démarche IG donnera des résultats plus ou moins bons en fonction de ses modalités d'utilisation. Les aspects techniques concernant la mise en place et de la gestion d'une IG sont des éléments déterminants, ce pour quoi la FAO apporte un appui à ses pays membres.

#### **2- La démarche IG comme outil de développement local et durable**

##### 1.1 La démarche IG : une approche économique et de bien public

De la définition de l'indication géographique (IG) comme droit de propriété intellectuelle, on peut dire d'une stratégie IG qu'elle relève d'abord, pour ses utilisateurs, d'une stratégie économique visant à protéger l'identifiant propre de leur produit de qualité spécifique, qui est porteur d'une valeur susceptible d'être renforcée : sa réputation.

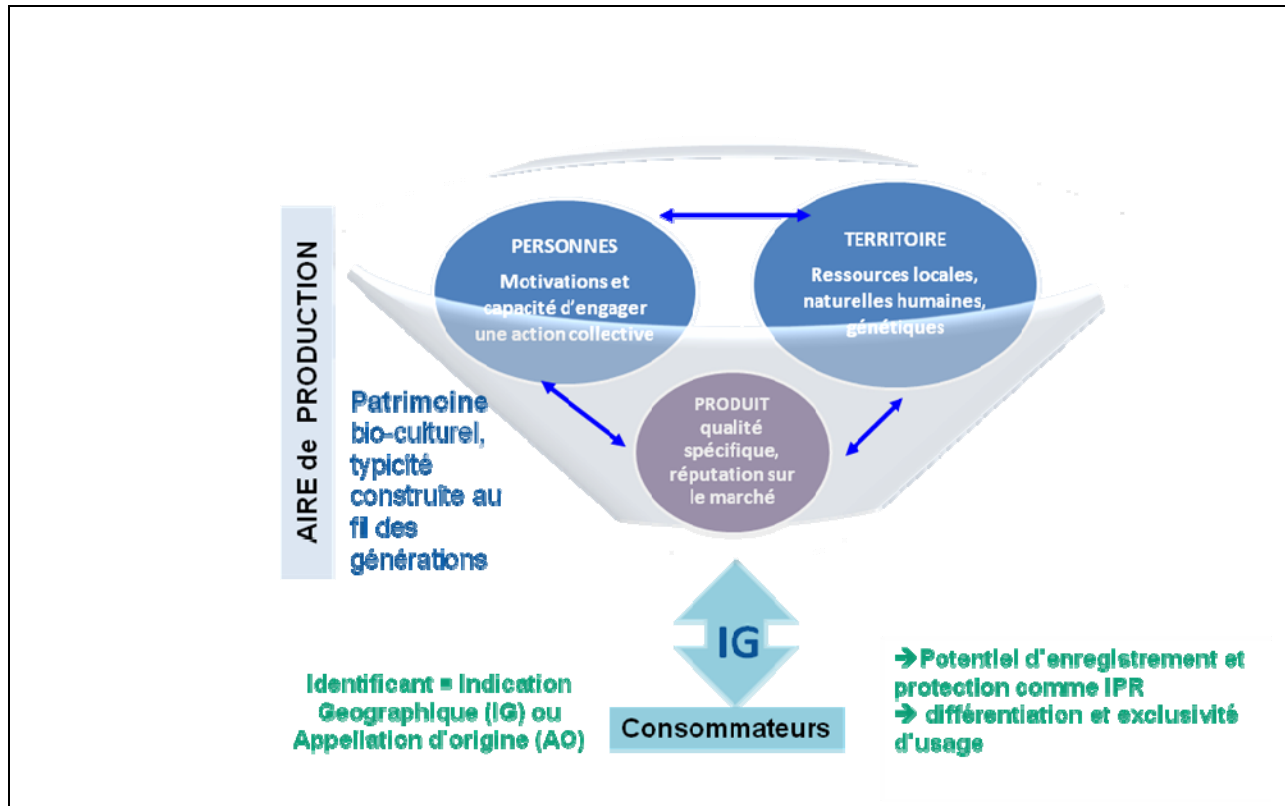
De fait, l'enregistrement d'une IG a un impact économique important : elle permet de lutter contre l'usurpation et les imitations et ainsi de réserver les bénéfices de son usage aux seuls utilisateurs autorisés. Une telle stratégie économique de différenciation permet de placer le produit sur un segment de marché pour lequel les consommateurs, quand ils ont reconnu la spécificité liée à l'origine (d'où l'importance du label « IG » ou « AO » agissant comme un signal de qualité), expriment une propension à payer pour cette spécificité.

Mais pourquoi le consommateur choisirait-il ce produit avec IG plutôt qu'un autre? Qu'est-ce qui fait son attrait? Il s'agit principalement de son lien à l'origine, ou encore : sa *qualité, réputation ou caractéristique déterminée essentiellement attribuable à cette origine géographique*, tel que défini par l'accord ADPIC, ou par l'arrangement de Lisbonne, et ce que la FAO nomme de manière globale « qualité liée à l'origine ». Cette qualité spécifique est ainsi recherchée, plus ou moins explicitement, par le consommateur pour sa dimension objective (notamment les critères organoleptiques liés à la forme, couleur, texture, goût, etc.), et subjective (pour ses dimensions identitaires, paysagères, éthique, image sociale, etc.) (Allaire, 2011 ; Bérard & Casabianca, 2003 ; Barjolle, Boisseaux & Dufour, 1998 ; (Bérard & Marchenay, 2007, 2008; Van der Ploeg, 2002).

De quoi est donc fait ce lien avec une origine déterminée ? Comment se construit cette qualité liée à l'origine ? C'est le rôle essentiel que joue les producteurs localisés dans le territoire concerné et qui ont construit, au cours du temps, en interaction avec leur environnement et ses ressources (et contraintes) physiques, la réputation, la qualité ou les caractéristiques du produit, reflétées dans l'IG.

Derrière l'IG, enregistrée ou non, c'est donc un système à trois dimensions intrinsèquement lié: le *produit, le territoire et les acteurs locaux*, et c'est ce système qui donne à la démarche IG une dimension patrimoniale et de bien public (Sylvander, Isla et Wallet F., 2011):

- *Le produit de qualité spécifique* : porteur de la qualité liée à l'origine et de l'IG associée, il est le fruit d'un savoir faire ancré dans l'histoire locale ;
- *Le territoire*, c'est l'espace délimité porteur des ressources locales qui fournissent au produit sa qualité ou réputation spécifique : qu'ils soient de nature humaine ou culturelle (savoir-faire, pratiques, traditions), génétique (race ou variété locale) ou physique (climat, température, altitude, sol, etc.), ces ressources spécifiques qui confèrent la typicité au produit ont une forte composante patrimoniale et de bien public ;
- *Les acteurs locaux* : gardiens de la spécificité du produit, c'est leur mobilisation collective qui permet de définir de manière participative leur stratégie de protection autour de la définition et reconnaissance de leur produit.



Grâce à son ancrage au territoire et son lien avec les ressources locales, la démarche IG a donc une forte composante collective et une dimension de bien public, au travers du patrimoine culturel et naturel qu'elle mobilise dans son identification, sa valorisation et, le cas échéant, sa préservation.

C'est pourquoi aux côtés des acteurs économiques qui mobilisent la stratégie IG pour son intérêt commercial, les acteurs publics et de la société civile se mobilisent souvent pour appuyer une démarche aux impacts importants en termes de bien public et de patrimoine.

C'est ce que l'on peut observer au niveau national dans de plus en plus de pays, certains mentionnant explicitement ces objectifs patrimoniaux dans leur législation et qui peut expliquer la dynamique d'identification et d'enregistrement d'IG engagée dans de nombreux pays (Barjolle et al., 2011).

La qualité liée à l'origine est donc au cœur de la démarche de valorisation du produit et de l'IG. Voyons ce qu'il en est au travers de quelques exemples en Amérique Latine.

### 1.2 Quelques exemples d'Amérique Latine

Les exemples sont nombreux en Amérique Latine, notamment parmi les 9 études de cas que la FAO a réalisées en collaboration avec l'Institut Interaméricain pour l'agriculture (IICA), et au travers des cas pilotes du projet régional développé en Argentine, Chili, Brésil, Pérou, Equateur et Costa Rica. Ne pouvant dresser un panorama exhaustif, les trois exemples ci-dessous, qui correspondent aux premières

IG enregistrées au Chili, en Argentine et en Equateur, illustrent certaines contributions de la démarche IG aux dimensions économique et bien public décrites précédemment.

	Aspects économiques	Préservation/promotion du patrimoine	Acteurs mobilisés
Chivito criollo del Norte Neuquino <i>1ère DO Argentine, 2010</i>	Développement d'un circuit formel propre à la catégorie de qualité supérieure du produit IG, au travers l'organisation du système de contrôle au sein de l'abattoir local qui se développe, et potentiellement création de nouveaux emplois pour la commercialisation directe.	Le territoire correspond aux montagnes arides et reculées de la Patagonie, où la population de Gauchos vit du pastoralisme avec l'élevage des chevreaux pour la viande et la laine ; leur objectif était de pouvoir transmettre ce mode de vie à leurs jeunes ; en lien avec l'identification de la génétique spécifique locale et sa reconnaissance, la démarche IG a eu pour effet de valoriser cette culture : la reconnaissance officielle en renforçant l'estime de soi, renforce aussi le pouvoir de négociation et celui de défense des droits des producteurs sur leurs terres.	Stratégie économique des éleveurs, qui ont été accompagnés par l'Institut de recherche et développement agricole local, dans toutes les étapes de la démarche ; les acteurs publics au niveau de la province et au niveau fédéral se sont ensuite mobilisés pour la reconnaissance officielle et l'enregistrement de l'IG.
Cacao Arriba <i>1ère DO Equateur, 2006</i>	L'objectif de la démarche au niveau économique est de maintenir la qualité spécifique et la réputation internationale du cacao <i>Arriba fino de aroma</i> , et de renforcer son positionnement et sa différenciation sur le marché international très concurrentiel.	La démarche économique est intrinsèquement liée à l'enjeu de préserver les variétés propres au « complexe national » issues des variétés endémiques, et garantes des arômes spécifiques du cacao, menacées de disparaître avec l'utilisation d'autres variétés plus productives.	La démarche mobilise tous les acteurs concernés autour d'une stratégie nationale pour ce produit emblème de l'Equateur, tant au niveau de la filière, et notamment avec la fédération nationale du cacao, que des autorités publiques, notamment le ministère de l'agriculture en ce qui concerne la production,

			les institutions en charge de la promotion et exportation, l'office de propriété intellectuelle pour son enregistrement.
Limón de Pica, 1ère DO Chili, 2010	L'objectif central est de lutter contre l'usurpation très forte de l'IG (utilisée pour des citrons similaires en apparence) afin de redistribuer localement les bénéfices liés à sa réputation.	Pica est un village au milieu du désert d'Atacama au nord du Chili dont le revenu agricole est essentiellement issu de la production de citrus. Il a donné son nom au citron, qui est son emblème et qui est au centre de sa culture locale, une des ressources mobilisées pour le tourisme.	Stratégie initiée par la coopérative des producteurs de Pica, qui ont su mobiliser des fonds publics pour réaliser des études sur le potentiel de ce produit, et pour appuyer leur organisation, et ont ensuite été accompagnés tout au long du processus de reconnaissance.

Source : études de cas FAO, [www.foodquality-origin.org](http://www.foodquality-origin.org)

Ces trois démarches IG illustrent l'importance de la coordination publique-privée, entre démarche économique et démarche de bien public, et l'importance des appuis en termes de développement agricole et rural, en vue de contribuer au développement du territoire et à la préservation de ces ressources.

Ces exemples permettent de mettre l'accent sur deux grands types d'approches dans le développement d'une IG:

- Approche territoriale pour un produit ancré dans un espace aux contraintes fortes (isolement, productivité faible, coûts de production élevés), et pour une valorisation économique au niveau d'un marché local ou national en général: l'enjeu patrimonial est très fort et la reconnaissance du système traditionnel au travers de celui de l'IG représente un moteur important de la mobilisation des acteurs locaux, compte tenu de leur caractère identitaire;
- Approche de filière nationale pour un produit « phare » d'un pays avec une valorisation sur les marchés d'export : en général la motivation est d'abord économique avec la différenciation au niveau international, et la démarche IG peut permettre d'introduire une dimension plus durable avec la prise en compte des ressources naturelles et patrimoniales.

En combinant une approche marché (valorisation économique) à une approche patrimoniale (dimensions sociale, environnementale et culturelle), la démarche IG peut donc contribuer à la sécurité alimentaire<sup>1</sup> et au développement durable en s'appuyant sur la valorisation et la préservation des ressources locales.

### 1.3 Quelles contributions au développement local et durable ?

Les contributions au développement local et durable sont multiples et illustrées dans de nombreuses publications et études de cas (FAO & SINER-GI, 2009 ; Barjolle et al. 2008. Barjolle et al., 2009 ; Belletti et al., 2003 ; Belletti & Marescotti, 2002, 2011 ; Bérard & Marchenay, 1995, 2007, 2008, Van der Ploeg, 2002; Proddig, 2009). Par exemple, les études menées sur les fromages de montagnes montrent des effets très intéressants à la fois en termes économiques (prix, accès au marché, gestion des volumes de production), social (redistribution de la valeur, création d'emplois), et environnemental (biodiversité, paysage) (Barjolle et al., 2007, Frayssignes J., 2007, Jeanneaux et al., 2009 ; De Roest et al., 2000).

Peu nombreuses sont encore les études empiriques évaluant les bénéfices nets de la mise en place d'une IG en comparant des systèmes IG et non IG, notons cependant l'étude récente sur le riz Basmati qui conclut à une rentabilité plus importante du Riz IG grâce à la hausse des revenus des familles impliquées dans la démarche IG par rapport aux autres (Jena et Grote, 2010).

On peut classer les contributions de la démarche IG au développement durable en 4 grandes catégories en se référant aux trois piliers du développement durable au niveau du territoire et en associant l'approche consommateur :

- **Impact économique** : protection contre usurpation, accès aux marchés de niche, valeur ajoutée, stabilisation des prix, et redistribution de la valeur ajoutée tout au long de la filière, retour des bénéfices sur le territoire de production, gestion des volumes de production, économies d'échelle. Ces éléments permettent un meilleur revenu pour les producteurs, le maintien ou le développement d'activités économiques dans des zones reculées, et une dynamique pour d'autres activités économiques bénéficiant de la renommée de l'IG.
- **Impact environnemental** : reproduction (préservation voire amélioration) des ressources naturelles, y compris les paysages, contribution à la biodiversité agricole et sauvage ; pratiques traditionnelles généralement plus respectueuses de l'environnement.
- **Impact social** : préservation patrimoine culturel, de modes de vie, développement ou renforcement d'un réseau social et professionnel, développement d'une vision territoriale qui contribue à créer des synergies avec d'autres activités locales (produits et services) autour de l'image du panier de biens (Bérard et al. ,2006 ; Mollard et.al, 2007). Parmi cette composante sociale, on peut inclure une dimension humaine (la fierté des producteurs qui conduit à mieux valoriser et défendre son produit et son système de production, comme l'a montré le cas du

---

<sup>1</sup> La sécurité alimentaire existe quand toutes les populations ont, à tout moment, un accès physique et économique à une alimentation saine et nutritive pour couvrir ses besoins nutritionnels et préférences alimentaires pour une vie active et saine ([FAO, 2002, L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde](#)).

Chivito criollo del Norte Neuquino) et celle de la représentativité au niveau social et politique avec la mise en place de l'association IG en charge de la gestion du signe de qualité.

- **Bien-être du consommateur** : préservation de la diversité des aliments, signalisation de la qualité spécifique pour améliorer son choix, transparence et traçabilité, garanties d'un niveau de qualité et des caractéristiques spécifiques par la certification.

Cependant il faut souligner que ces effets ne sont pas automatiques : il ne suffit pas d'enregistrer une IG dans un registre de propriété intellectuelle pour que le prix du produit augmente subitement, que la biodiversité soit préservée et les savoirs locaux valorisés. Tout dépend des conditions de mise en œuvre et de gestion. Par ailleurs, la démarche pourra contribuer davantage à certaines dimensions et moins à d'autres, selon les conditions locales et modalités de mise en œuvre, et notamment la motivation et la stratégie collective des acteurs (Barjolle et Sylvander, 2002). Ensuite, il faut souligner que les impacts se construisent sur de long terme et sont rarement visibles immédiatement, en particulier en ce qui concerne les aspects sociaux et environnementaux. Enfin, dans certains cas selon les modalités de développement, les impacts peuvent être faibles voire même s'avérer négatifs. C'est le cas par exemple de la réduction de biodiversité (domestique) si une seule variété est inscrite dans le cahier des charges ou de la diversité interne des produits au niveau du territoire si la codification de la qualité est trop étroite ou encore de frein aux évolutions nécessaires ou à l'inverse de la modification du système traditionnel vers un système tourné vers l'export (Bowen, de Master, 2011). Le principal écueil reste celui d'une exclusion injustifiée par des initiateurs de la démarche d'autres producteurs a priori légitimes.

### **3- Et alors, comment utiliser l'outil pour optimiser ses impacts en termes de développement durable?**

Au travers des études de cas réalisées, des projets techniques et séminaires menées dans les différentes régions du monde, la FAO a tiré un certain nombre d'enseignements et a élaboré à partir du travail des experts un certain nombre de méthodologies et recommandations pour appuyer la mise en place de conditions favorables à des démarches IG ayant des impacts positifs sur le développement durable.

#### 2.1 Une gouvernance croisée

L'un des premiers points est de considérer le système IG qui se met en place autour d'un produit et de ses acteurs, comme un ensemble de coordinations croisées entre :

- les niveaux local (le système de production) et national (la reconnaissance officielle)
- et entre les secteurs impliqués :
  - public/privé : la stratégie IG est une stratégie de marché, une démarche volontaire menée par des acteurs économiques : sans eux, la viabilité du système est peu probable. C'est à la filière de définir les caractéristiques de son produit et de fixer le type d'exigences correspondant ; tandis que c'est aux autorités publiques de s'assurer de la

légitimité de la demande d'enregistrement dans toutes ses dimensions (notamment juridiques et techniques) et si c'est le cas, d'assurer le bon fonctionnement du cadre réglementaire et institutionnel pour la protection des producteurs et des consommateurs.

- Au sein du secteur public et institutions associées : une coordination est nécessaire entre les secteurs de la production et du développement (agriculture, alimentation ou artisanat) de la propriété intellectuelle en ce qui concerne l'enregistrement, et des autres secteurs pouvant jouer un rôle : environnement, tourisme, culture, etc.

	<b>Local</b>	<b>National (et international)</b>
<b>Secteur privé</b>  Filière (norme volontaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation collective pour la qualification du produit</li> <li>• Commercialisation et gestion de la réputation (système de garanties, promotion)</li> </ul>	Association nationale (et internationale) de producteurs
<b>Secteur public</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• En charge de la production (agriculture, alimentation, artisanat, etc.) et propriété intellectuelle</li> <li>• Et autres secteurs impliqués : tourisme, environnement, culture, etc.</li> </ul>	Politique territoriale d'appui, services de recherche, développement et vulgarisation, etc.:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation des demandes de reconnaissance et enregistrement</li> <li>• Protection</li> <li>• Appui au développement</li> </ul>

## 2.2 Facteurs-clefs pour la mise en place et la gestion du système IG

On peut classer les bons usages de l'outil autour de trois grandes catégories :

- ▶ Ce qui relève des éléments techniques à la base de la démarche.
- ▶ Ce qui relève des processus de coordination.
- ▶ Et les règles du jeu qui vont permettre de favoriser, ou non, les deux premiers, c'est à dire le cadre réglementaire.

Sur ce dernier point, les règles du jeu, l'adhésion à l'OMC et les accords ADPIC impliquent que les pays membres déploient les moyens de protéger les IG sans préciser selon quelles modalités juridiques, et les gouvernements doivent donc définir le système approprié, en fonction de leurs objectifs et de leurs ressources. Il est à noter que de plus en plus de pays, au-delà de la protection *stricto sensu*, inscrivent l'outil IG dans une politique plus générale de préservation d'un patrimoine et de développement



économique, et définissent des outils pour appuyer le développement d'IG durables (Barjolle et al., 2011).

Ce papier s'intéressant davantage aux aspects techniques, nous ne rentrons pas dans les détails de la dimension juridique. Ce qui importe du point de vue technique, c'est que les règles soient claires et facilement accessibles pour les utilisateurs et pour les consommateurs, pour que l'IG puisse jouer tous ses rôles, notamment celui de signal de qualité sur le marché.

En ce qui concerne les deux autres catégories, nous nous arrêterons en particulier sur leur dimension locale.

En ce qui concerne les éléments techniques de la définition d'une IG, ils représentent les fondements indispensables à la démarche de reconnaissance de l'existence de l'IG et de sa protection. Sinon comment justifier l'obtention d'un droit de propriété qui réserve le droit d'usage à certains producteurs, et excluant les autres ? Au cœur de cette justification, c'est la démonstration du lien à l'origine : quelle est cette qualité liée à l'origine (« *qualité, réputation, caractéristique* ») et en quoi est-elle *essentiellement attribuable au territoire* ? Un certains nombres d'études techniques peuvent être nécessaires (étude de la réputation, études sur le lien aux ressources naturelles, savoir-faire, analyse de la composition du produit, etc.) pour déterminer si oui ou non le produit a bien une qualité liée à l'origine, car tous les produits ne sont pas enregistrables en tant qu'IG... ensuite ces éléments techniques permettront de définir ce qu'est le produit IG, le différenciant ainsi par rapport aux autres produits de la même catégorie. Ceci constituera son cahier des charges, son protocole ou encore sa norme de production. Ce cahier des charges est donc essentiel pour plusieurs raisons :

- ▶ Il est démontré que le produit IG a bien une qualité liée à l'origine et le différencie par rapport aux autres.
- ▶ Il offre la transparence aux consommateurs et forme la base d'un système de garanties (les exigences du cahier des charges sont contrôlables), tant pour les consommateurs que pour les producteurs (contre les fraudes).
- ▶ Il permet une reproduction possible des ressources locales (naturelles, génétiques, humaines) en fonction de comment elles y sont inscrites.

En ce qui concerne les facteurs-clefs liés au processus, comme évoqué précédemment, l'action collective est au cœur de la démarche puisque l'IG est un bien collectif concernant tous les producteurs du territoire. Pour assurer l'inclusion dans le processus de tous les producteurs concernés, et éviter des exclusions injustifiées, une démarche participative pour l'élaboration du cahier des charges est cruciale. Par ailleurs, seule une démarche endogène ou une démarche que se sont appropriés les producteurs, permet d'assurer la viabilité du processus et la durabilité de l'IG : de fait, en tant que démarche volontaire, l'IG doit être voulue et définie par les producteurs.

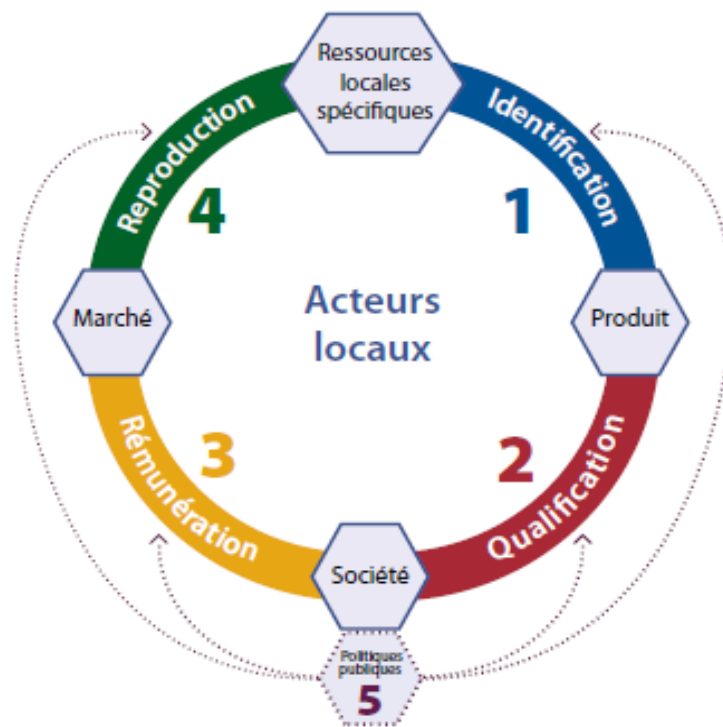
Autre élément-clef : l'organisation en charge de la gestion de l'IG : association, consortium, interprofession, groupement de défense et de gestion... quelque soit son nom, l'important est qu'elle

réunisse tous les producteurs IG, qu'elle associe toutes les parties prenantes afin de définir la stratégie IG et de représenter tous les utilisateurs impliqués auprès des autorités publiques et de la société civile. C'est elle qui gère la promotion collective de l'IG en lien avec son territoire et ses hommes, par exemple en diffusant le logo et des brochures, en organisant des visites pour des consommateurs, ou la fête du produit, potentiellement en lien avec les autres acteurs du territoire, etc. Elle joue également un rôle essentiel dans le système de garanties apportées aux producteurs et consommateurs, en gérant le système de contrôle interne. Enfin, elle peut jouer un rôle crucial, et notamment pour les petits producteurs, en termes de production et de commercialisation, avec notamment les avantages liés aux économies d'échelle, et en renforçant le pouvoir de négociation de ses membres. Elle peut être aussi un lieu de médiation, pour faciliter la gestion des conflits et une meilleure redistribution des bénéfices jusqu'aux producteurs primaires.

Pour favoriser la prise en compte de ces éléments techniques clefs dans la démarche de valorisation de la qualité liée à l'origine, la FAO a développé un guide pratique permettant de clarifier les concepts, pas à pas, et surtout d'illustrer avec de nombreux cas concrets.

### 2.3 Méthodologie pratique pour la valorisation et préservation de la qualité liée à l'origine – la démarche IG

L'approche du cercle vertueux de la qualité liée à l'origine repose sur quatre grandes étapes pour s'assurer de la prise en compte de tous les éléments-clefs pour une démarche territoriale de valorisation d'un produit du terroir, permettant de créer de la valeur économique et de préserver les patrimoines naturel et culturel associés.



## 1. Identification

La première étape est incontournable : puisqu'il s'agit d'identifier quels sont les potentiels pour le développement d'une GI, sachant que l'IG n'est pas donnée à tous. Ces potentiels concernent à la fois le produit (présente-t-il une qualité liée à l'origine ?), le territoire (quelles sont les ressources mises en jeu ?), et les acteurs (sont-ils motivés par cette approche ? Sont-ils mobilisés ou au moins ont-ils une capacité de mobilisation ?). Cette phase est aussi, dans le cas d'une initiative portée par des acteurs extérieurs au territoire, une prise conscience par les producteurs de la richesse de leur système de production et une phase essentielle d'appropriation de la démarche. C'est sur la base de ces résultats que pourra s'établir la démonstration du lien entre la spécificité du produit et l'origine géographique.

## 2. Qualification du produit

Cette phase consiste à établir les règles locales pour la production du produit de qualité liée à l'origine, sur la base de sa définition partagée entre les producteurs, autrement dit, c'est l'élaboration du cahier des charges et du plan de contrôle associé. Elle s'appuie largement sur les résultats tirés de l'identification, et nécessite une démarche participative entre tous les producteurs pour s'accorder sur les critères retenus et la zone géographique correspondante. Son contenu est déterminant pour la reproduction des ressources et la viabilité du système. Les conflits sont fréquents mais reflètent aussi une vraie mobilisation des acteurs, et peuvent se résoudre en développant une vision commune et basée sur le bien-être au niveau du territoire dans son ensemble. Ce processus peut prendre beaucoup de temps, mais cette période longue permet de construire une base solide à l'IG.

## 3. Rémunération

Dans cette phase est analysé et défini le rôle de l'organisation IG, celle-ci pouvant se mettre en place dès la phase de qualification du produit. Son rôle de coordination est essentiel en interne, entre les producteurs et au sein de la filière, et en externe vis-à-vis de la société ; et tout au long du cercle de qualité, et en particulier pour celle de rémunération qui consiste à rétribuer la valeur du système IG au travers du marché (promotion et commercialisation) ou d'autres systèmes non marchands le cas échéant (rémunération des services environnementaux par exemple). La stratégie IG par rapport au marché possède en effet une dimension collective importante (promotion et parfois commercialisation) sans pour autant se substituer à la stratégie individuelle de chaque producteur.

## 4. Reproduction des ressources locales

Cette phase correspond en fait à une évaluation régulière au fil du temps que les acteurs locaux doivent mener pour s'assurer de la durabilité du système, en vérifiant les effets de la démarche termes économique, social et environnemental, et ainsi envisager les ajustements et évolutions nécessaires. La reproduction des ressources locales est valable pour tout le territoire et donc pour tous les acteurs et activités présentes. La recherche d'une démarche toujours plus durable mène vers le développement de la stratégie territoriale étendue. Cette stratégie consiste à étendre les bénéfices de la réputation à toutes les activités et à créer des synergies, par exemple au travers du tourisme local avec ses retombées en termes de vente directe.

## 5. Politiques publiques

Tout au long de ce cycle, les politiques publiques (nationales, locales) fournissent le cadre juridique et institutionnel capable de créer les conditions favorables au développement des IG, de favoriser leur impact positif sur le développement local et de renforcer la durabilité environnementale ou sociale.

## 4- Conclusion

L'indication géographique (y compris l'appellation d'origine) en tant que reflet d'un système de production ancré à un territoire et à ses ressources locales, peut participer à une démarche de valorisation à l'origine et ses impacts en termes de développement local durable, en combinant la dimension économique à la dimension patrimoniale. Cela suppose de prendre en compte un certain nombre de facteurs techniques pour sa mise en place et sa gestion au niveau local.

Vu le développement important mais relativement nouveau pour de nombreux pays, la FAO développe des outils d'appui, tel que son guide « Territoires, produit et acteurs locaux, des liens de qualité »<sup>2</sup> ou encore une méthodologie d'inventaire de produits potentiels, bientôt disponible, et offre en parallèle des références techniques via les études de cas sur tous les continents; et, à la demande des pays, la FAO accompagne également les acteurs dans leurs projets.

## Bibliographie

Allaire G., Barjolle D., Tiesenkopf T. (ed.), 2009, Synthesis and scenarios - Analysis built on Case Study reports, with contributions of several authors, D9 – WP6 Report (ed. Belletti G. & Marescotti A.), FP6 - SINER-GI SSPE-CT-2005- 006522.

Barjolle D., Réviron S., Sylvander B., 2007. Création et distribution de valeur économique dans les filières de fromages AOP. *Economies et Sociétés* 29, 1507-1524.

Barjolle, D., Boisseaux, S., & Dufour, M. (1998). Le lien au terroir. Bilan des travaux de recherche, ETHZ Institut d'économie rurale, Lausanne.

Barjolle, D., Paus, M., & Perret, A. (2009). Impacts of Geographical Indications Review of Methods and Empirical Evidences. Contributed Paper prepared for presentation at the International Association of Agricultural Economists Conference, August 16-22, 2009, (pp. 1-14). Beijing, China.

Barjolle D., Thévenod-Mottet E., Sylvander B., 2011, Public Policies and Geographical Indications, Chapter 7, in “Geographical Indications and globalisation in agri-food supply chains”, coordinated by Sylvander B, & Barham E., CABI, New York.

Barjolle D., Sylvander B., 2002, Some Factors of Success for “Origin Labelled Products” in Agro-Food Supply Chains in Europe: Market, Internal Resources and Institutions, *Économie et Société*, n° 25, 9-10/2002, pp. 1441-1461.

---

<sup>2</sup> Linking People, products and place- a practical guide for sustainable GIs” [www.foodquality-origin.org](http://www.foodquality-origin.org)

- Belletti G., Marescotti A., 2011, "Origin Products, Geographical Indications and Rural Development", in: Barham E., Sylvander B. (Eds.), "Labels of Origin for Food", CABI Publishing
- Belletti G., Marescotti A., Scaramuzzi S., 2002, "Paths of rural development based on typical products: a comparison between alternative strategies", Fifth IFSA European Symposium, "Farming and Rural Systems Research and Extension. Local Identities and Globalisation", Florence, Italy - April 8-11, 2002
- Belletti, G., & Marescotti, A. (2002). OLPs and rural development, WP3 . Concerted Action DOLPHINS – Development of Origin Labelled Products: Humanity, Innovation and sustainability.
- Belletti, G., Brunori, G., Marescotti, A., & Rossi, A. (2003). Multifunctionality and rural development: a multilevel approach. Dans G. Van Huylenbroeck, Multifunctional agriculture: A new paradigme for European agriculture and rural development? (pp. 54-82). Ashgate, Aldershot.
- Bérard, L., Casabianca, F. (2003). Savoirs, terroirs, produits : un patrimoine biologique et culturel. CNRS. Ressources des terroirs – Cultures, usages, sociétés.
- Bérard, L., Marchenay, P. (2007). Produits de terroirs. Comprendre et agir. . CNRS - Ressources des terroirs - Cultures, usages, sociétés.
- Bérard, L., Marchenay, P. (2008). From Localized Products to Geographical Indications. Awareness and Action. Ressources des Terroirs - CNRS.
- Bérard, L.;Hirczak, M.;Marchenay, P.;Mollard, A.;Pecqueur, B. (2006). « Complexité patrimoniale et territoire : le panier de biens en Bresse » - Economies et Sociétés. Série , vol. 40, n° 5, pp. 633-647.
- Bowen S., Master K. de, (2011). New rural livelihoods or museums of production, quality food initiatives in practice. Journal of rural Studies 27, 73-82, (2011) ""
- Casabianca F., 2009. Promotion du développement durable par les indications géographiques (PRODDIG). Rapport de synthèse. 15p.
- Champredronde M., Centeno M., (2010), un cacho de cultura...en la configuración del SIAL en la calificación del Chivito Criolo del Norte Neuquino"y de su territorio", presentación al congreso SIAL 2010, Parma
- De Roest K., Menghi A., 2000. Reconsidering "traditionnal" food : the case of Parmigiano Regiano cheese. Sociologia Ruralis 40, 439-451.
- FAO & SINERGI. (2009). Linking people, places and products. A guide for promoting quality linked to geographical origin and sustainable geographical indications. (éd. Second edition). Rome, viale Terme di Caracalla, 00153, Italy: FAO.
- Frayssignes J., 2007. Les AOC dans le développement territorial. Le cas français des filières fromagères. 16p.
- Jeanneaux P., Callois J.M., Wouts C., 2009. Durabilité d'un compromis territorial dans un contexte de pression compétitive accrue. Le cas de la filière AOC Comté. Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 5-28.
- Jena Pradyot R., Grote Ulrike (2010). Does the Geographical Indication increase producer welfare? A case study of Basmati rice in Nothern India. Paper submitted to the ISSE Conference, Oldenburg-Bremen: Advancing sustainability at the time of Crisis.
- Mollard, A.;Pecqueur, B. 2007. « De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de service : histoire succincte d'une recherche » - Economie Rurale , n° 300, pp. 110-114.

Sylvander B., Isla A., Wallet F., 2011 "Under what conditions Geographical Indications protections schemes can be considered as public goods for sustainable development?" in Territorial Governance, Torre and J.-B. Traversac (eds.), Toulouse University and LEREPS, Toulouse, France, pp185-202.

Tregear A., Arfini F., Belletti G., Marescotti A. (2007), "Regional foods and rural development: the role of product qualification", *Journal of Rural studies*, 23, pp.12-22

Van der Ploeg, J. D. (2002). High quality products and regional specialties: a promising trajectory for endogenous and sustainable development. OCDE, Sienna, Italie, 10-12 juillet 2002.